



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UPOV

UPOV/C/VII /4
Original : anglais
Date : 7 mai 1973

INTERNATIONALER VERBAND
ZUM SCHUTZ VON
PFLANZENZÜCHTUNGEN

UNION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION
DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

INTERNATIONAL UNION
FOR THE PROTECTION OF
NEW PLANT VARIETIES

CONSEIL

Septième session ordinaire

Genève, 10 au 12 octobre 1973

RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE GENERAL POUR 1972
(quatrième année)

I. Etat de l'Union

I. A la fin de l'année 1972, l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) comprenait les six Etats membres suivants :

Allemagne, République fédérale d'
Danemark
France
Pays-Bas
Royaume-Uni
Suède

2. Aucune nouvelle ratification ou adhésion n'a eu lieu au cours de l'année.

II. Réunions

3. Au cours de 1972, les différents organes de l'UPOV ont tenu les réunions suivantes :

4. Le Groupe de travail consultatif a tenu sa cinquième session les 13 et 14 avril, principalement en vue de préparer la Conférence Diplomatique qui s'est tenue en novembre (voir le paragraphe 9 ci-dessous).

5. Le Groupe de travail sur les dénominations variétales a tenu sa septième session du 5 au 7 décembre, sous la présidence du Dr D. Böringer. Au cours de cette session, une audition des organisations professionnelles internationales intéressées a eu lieu (voir "La Propriété Industrielle", 1973, pages 76 et 77).

6. En ce qui concerne les questions techniques, les réunions suivantes ont eu lieu :

i) Une réunion du Comité directeur technique du 12 au 14 juin, sous la présidence de M. J.G. Bustarret et à laquelle assistaient les Présidents des Groupes de travail techniques. Le Comité a discuté les principes généraux des essais et de l'enregistrement et, en particulier, les questions d'homogénéité et de stabilité ainsi qu'une présentation harmonieuse des principes directeurs

relatifs aux essais des différentes espèces. Il a décidé de demander au Conseil l'autorisation d'approuver et de publier ces principes directeurs à condition qu'ils soient conformes aux principes généraux.

ii) Plantes agricoles autogames : une réunion du sous-groupe pour les pommes de terre, à Genève, les 7 et 8 juin, sous la présidence de Mme E. Höppner. Le Groupe de travail a exprimé son accord sur les principes relatifs aux essais et il a demandé au Président de préparer un nouveau texte à soumettre au Comité directeur technique.

iii) Plantes agricoles allogames : une réunion du Groupe de travail à Cambridge, du 23 au 25 mai, sous la présidence du Dr H. Höppner, pour discuter les principes directeurs pour le trèfle violet, la luzerne et le ray-grass.

iv) Plantes potagères : réunions du Groupe de travail à Genève, les 25 et 26 janvier, et à Odense, Danemark, les 10 et 11 octobre, sous la présidence de M. C. Dorsman, pour l'adoption des principes directeurs relatifs aux haricots communs, à la laitue, aux choux de Bruxelles, aux haricots d'Espagne, aux tomates, aux carottes, au chou-fleur et au chou, à soumettre au Comité directeur technique.

v) Plantes ornementales : une réunion du Groupe de travail du 31 mai au 2 juin à Antibes, France, sous la présidence de M. V.A. Hallig, pour l'adoption des principes directeurs relatifs aux chrysanthèmes, aux bégonias, aux violettes de l'Usambara, à l'Euphorbia fulgens, à l'Euphorbia pulcherrima et aux freesias.

7. Le Conseil de l'UPOV a tenu sa sixième session du 7 au 10 novembre. Outre les Etats mentionnés au paragraphe 1 ci-dessus, les trois Etats signataires (Belgique, Italie et Suisse) ont également assisté à la réunion en qualité d'observateurs, de même qu'un certain nombre d'autres Etats intéressés (Afrique du Sud, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Gabon, Irlande, Japon) qui avaient été invités à envoyer des observateurs. Le Conseil a pris des décisions sur les questions suivantes :

i) Questions administratives courantes : les comptes pour 1971 ainsi que le programme et le budget pour 1973;

ii) Questions administratives particulières : le montant du Fonds de roulement et la participation de chaque Etat dans ce fonds; amendements aux Règlements financier et administratif en vue de régulariser la situation juridique provoquée par le remplacement des BIRPI par l'OMPI;

iii) Constitution d'un nouveau Groupe de travail technique sur les arbres forestiers et fusion des deux Groupes de travail actuels, celui sur les plantes agricoles autogames et celui sur les plantes agricoles allogames, en un seul : le Groupe de travail sur les plantes agricoles; nomination des nouveaux présidents suivants :

Groupes de travail techniques :

- a) Plantes agricoles : M. R. Duyvendak (Pays-Bas)
- b) Plantes potagères : Dr A. Roux (Allemagne (République fédérale d'))
- c) Fruits : M. A. Harding (Royaume-Uni)
- d) Plantes ornementales : M. J.M. Evans (Royaume-Uni)
- e) Arbres forestiers : M. V. Gøhrn (Danemark)

Groupes de travail sur

l'harmonisation des taxes : M. M.B. Laclavière (France)

Groupes de travail sur

les dénominations variétales : M. S. Mejegaard (Suède)

iv) Délégation au Comité directeur technique de l'autorité nécessaire pour adopter les principes directeurs pour les différentes espèces, conformément aux principes généraux approuvés.

8. Le Conseil a en outre eu l'occasion de discuter des possibilités d'instaurer une coopération plus étroite avec les représentants des Etats non membres.

9. En même temps que la réunion du Conseil, une Conférence Diplomatique pour la modification de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales s'est tenue du 7 au 10 novembre. Cette Conférence, à laquelle ont assisté des délégations de tous les Etats membres et des Etats signataires ainsi que des observateurs d'autres Etats, a convenu d'un Acte additionnel portant modification de la Convention. Cet Acte additionnel a été signé le 10 novembre par les délégués de l'Allemagne (République fédérale d'), de la Belgique, du Danemark, de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suisse.

10. Le Secrétaire général adjoint de l'UPOV a assisté à des réunions organisées par l'OCDE, du 24 au 28 avril et du 23 au 27 octobre, concernant les Systèmes de Certification variétale des Semences de l'OCDE, ainsi qu'à une réunion de l'ASSINSEL, les 24 et 25 mai à Ottawa, au Canada.

/Fin du document/